

**MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE**  
Puy-de-Dôme

**SÉANCE DU 25 JUIN 2015**

Le 25 juin 2015, le Conseil municipal de la commune de Chantat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Maurice HEINRICH, Maire.

Membres du Conseil Municipal : Jean-Maurice HEINRICH, Pierre BOS, Eric GATINEAU, Martine BONNEFOY, Bernard VELLETT, Sandrine BERBEZY, Odile COCHETEL, Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Chantal FOURNIER, Pierre HEBRARD, Michel MATTE, Catherine MICHOUX, Bernard PESEZ, Jean-Yves TOURATIER.

Absents excusés : Catherine DEAT-BLEUZE, Odile COCHETEL

Procurations : Catherine DEAT-BLEUZE donne procuration à Martine BONNEFOY,  
Odile COCHETEL donne procuration à Sandrine BERBEZY,

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

**Date de la convocation :**

19 juin 2015

**Secrétaire de séance :**

Catherine MICHOUX

**BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°1**

Monsieur le Maire propose le virement de crédits suivant sur le Budget COMMUNE :

DESIGNATION	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
<b><u>INVESTISSEMENT</u></b>		
D 21568/21 – Autre matériel et outillage	804 €	
D 1641/16 – Emprunts en euros		804 €

*Voté à l'unanimité.*

**AUTORISATIONS DE DEPENSES**

Le conseil municipal autorise l'achat de fleurs, cadeaux ou bons d'achat pour des évènements familiaux spéciaux :

- ✚ naissance d'un enfant de conseiller en exercice ou de personnel en activité,
- ✚ décès d'un élu en exercice, d'un employé en activité, d'un maire de la communauté de communes ou d'un membre de leurs familles (père, mère, conjoint, enfant) et décès d'anciens élus ou employés municipaux.

Le montant maximum autorisé est de 75 € pour les naissances et de 150 € pour les décès.

*Voté à l'unanimité.*

**COMMISSIONS COMMUNALES DIVERSES**

**ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE DELIBERATION (du 18 septembre 2014)**

	Agriculture et forêts	Animation	CCAS	Cadre de vie, environnement	Communication	Histoire et patrimoine	Gestion, Finances	Urbanisme
<b>Président</b>	HEINRICH Jean-Maurice	HEINRICH Jean-Maurice	HEINRICH Jean-Maurice	HEINRICH Jean-Maurice	HEINRICH Jean-Maurice	HEINRICH Jean-Maurice	HEINRICH Jean-Maurice	HEINRICH Jean-Maurice
<b>Vice-présidents</b>	HEBRARD Pierre	TOURATIER Jean-Yves	COCHETEL Odile & BERBEZY Sandrine	COURTOIS Sylvie & MATTE Michel	GATINEAU Eric	GATINEAU Eric	MATTE Michel	BONNEFOY Martine & DEAT-BLEUZE Catherine
<b>Elus membres de la Commission</b>	BOS Pierre	BERBEZY Sandrine	FOURNIER Chantal	BOS Pierre	COURTOIS Sylvie		BOS Pierre	HEBRARD Pierre
		FOURNIER Chantal	MICHOUX Catherine	DEAT-BLEUZE Catherine	TOURATIER Jean-Yves		BONNEFOY Martine	PESEZ Bernard
			TOURATIER Jean-Yves	MICHOUX Catherine			HEBRARD Pierre	VELLET Bernard
<b>Membres</b>	BONNEFOY Pierre	BOUDOU Jacqueline	BOUDOU Jacqueline	AUBERT Richard	FAURE Christine	BONNEFOY Pierre-Yves	CHEVALIER Michel	AUBERT Richard
	HENRY Jean-Louis	COURRIEU Paul	BOULICOT Christine	BARDON Dominique	FAVEYRIAL Laetitia	CERDEIRA Carlos	COURRIEU Paul	BARDON Dominique
	LAPOUGE André	LE MOINE Jean-Pierre	BOS Madeleine	CHEMEL Brigitte	GAUNOT Audrey	FAURE Philippe	DALMAS Gaston	COURRIEU Paul
	LESME Laurent	LESIEUR Aude	HEINRICH Régine	DALMAS Danièle	LESIEUR Aude	GOUTTEBESSIS Jacques	FAURE PHILIPPE	DILLIES Benoît
	MARTIN Fabrice	RAGE Jean-Marc	ONDET Bernadette	HEBRARD Brigitte	LEVRAJ Elodie	LAPOUGE André	FOURNIER Guillaume	FAURE Christine
	SAINTEMARIE Didier	SAINTEMARIE Didier		HEINRICH Régine	MONIER Dolores	LEFEVRE Bernard	HENRY Jean-Louis	FAURE Philippe

	Agriculture et forêts	Animation	CCAS	Cadre de vie, environnement	Communication	Histoire et patrimoine	Gestion, Finances	Urbanisme
<b>Membres</b>	TOURRETTE Gérard			JADEAU Chrystelle	ROUGIER Catherine	LEMOINE Jean-Pierre	MOLLE Renaud	FAVEYRIAL Maurice
				LAPOUGE André	VOGT Dominique	MONIER Roger	TOURRETTE Monique	HEBRARD Brigitte
				LEVRA Y Elodie		QUEYRIAUX Michel		JADEAU Chrystelle
				MURATON Jacqueline		TOURRETTE Gérard		MARTIN Fabrice
				ONDET Marjolaine				MURATON Jacqueline
				PICHON Eric				PAQUET Pascal
				RAGE Jean-Marc				PICHON Eric
				ROUGIER Catherine				VOGT Dominique
				SAINTEMARIE Didier				
				TOURRETTE Gérard				
				VOGT Lydie				

*Voté à l'unanimité.*

### **RENOVATION DE L'ECOLE DE L'ETANG : CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE**

Le conseil municipal, Monsieur Le Maire, entendu, et après en avoir délibéré décide de attribuer la maîtrise d'œuvre au cabinet **ESPACE ADAPTÉ**, pour un coût total de 14 900 € HT.

*14 voix POUR et 1 ABSTENTION.*

### **VSV : REPARTITION DU FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES**

Le conseil municipal de la commune de Chanat-la-Mouteyre, Monsieur le Maire entendu, approuve la répartition du FPIC votée par le conseil communautaire pour l'année 2005, soit :

<b>Collectivité</b>	<b>Montant</b>
Chanat-La-Mouteyre	4 043 €
Charbonnières-Les-Varennnes	6 802 €
Chatel-Guyon	49 183 €
Pulvérières	1 521 €
Saint-Ours-Les-Roches	8 624 €
Sayat	11 092 €
Volvic	38 735 €
VSV	387 682 €
<b>TOTAL</b>	<b>507 682 €</b>

*Voté à l'unanimité.*

### **TRANSPORT SCOLAIRE : REMBOURSEMENT PARTICIPATION FAMILIALE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de plafonner à 142 € la participation aux frais de transport scolaire aux familles de la Commune de Chanat-la-Mouteyre.

*Voté à l'unanimité.*